



IGA: 222.22 46 60/23 01 95/22 90 00/22 99 00/22 18 83

N°: 26-00532 /MINESUP/SG/IGA/IAL

## COMMUNIQUE

Le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que la soutenance de thèse de Doctorat/PhD en Business Administration de Monsieur Pierre NKOUBINA, organisée le mardi 29 septembre 2026 à Yaoundé par « **Victory University International** », et ayant fait l'objet d'un reportage au journal bilingue de 19 h 30 de la CRTV Télé du samedi 3 octobre 2026, est nulle et de nul effet.

En effet, « Victory University International » ne figure pas au registre des institutions d'enseignement supérieur autorisées à exercer des activités académiques au Cameroun. Par ailleurs, l'ouverture des programmes de Doctorat/PhD et le recrutement des étudiants dans ces formations relèvent désormais de la régulation de la Commission Nationale de la Formation Doctorale du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

En conséquence, aucun diplôme délivré sur le territoire national par « Victory University International » n'est reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Le Chancelier des Ordres Académiques rappelle une fois de plus aux enseignants des Universités d'État et des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) appartenant au corps de l'enseignement supérieur que toute participation, en présentiel ou par visioconférence, à un jury de soutenance de Doctorat/PhD organisé par un organisme non habilité constitue, en ce qu'elle contribue à légitimer cette soutenance, une violation de l'éthique et de la déontologie universitaires. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à Yaoundé, le **06 OCT 2026**



Ampliations :

- SG/PM (ATCR)
- MINAT
- DGRE
- IGS/IGA
- DDES/DCAA/DAJ
- CELCOM